

## INFOS PRATIQUE

- Possibilité de branchement électrique pour tous.
- Une borne de vidange pour camping-cars payante (2€ le jeton), recharge en eau et électricité est à disposition.  
*Les jetons sont disponibles auprès des commerçants, de la Mairie et des agents municipaux en charge le camping.*



- Tarifs journaliers :

Adulte	2,50€
Enfant (de 3 à 12 ans)	1,50€
Taxe de séjour	+0,20€
Emplacement : Caravane + véhicule ou camping-car	3€
Emplacement : Tente + véhicule	2,50€
Branchement électrique	1,50€

- Ouverture du 15 avril au 15 octobre.

- Renseignements :

Mairie de Cieux, 6 avenue du lac, 87520  
CIEUX

tél. : 05 55 03 30 28

[mairie.cieux@wanadoo.fr](mailto:mairie.cieux@wanadoo.fr)

## EN RÉSUMÉ

### *Logis des Treilles*

-  Capacité : 49 personnes
-  Nombre de chambres : 17
-  Animaux : non acceptés
-  Ouverture toute l'année

### *Aire naturelle*

-  Nombre d'emplacements : 25  
Emplacements camping-car : 20
-  Animaux : acceptés
-  Ouverture période estivale  
(généralement du 15 avril au 15 octobre)



## Cieux

### Logis des Treilles - Aire naturelle

## HEBERGEMENT

## LOGIS DES TREILLES



Gîte de grande capacité attenant à l'aire naturelle de camping, proche du centre bourg avec commerces.

### DESCRIPTION

- Le gîte est composé de 17 chambres de 2 lits pouvant accueillir au total 34 personnes (possibilité d'ajouter 1 lit d'appoint pliant dans chaque chambre, soit 49 personnes au total).

**Une chambre est accessible aux personnes à mobilité réduite.**



- Chaque chambre est équipée d'une salle de bains avec douche et WC.

- Une cuisine aménagée avec four de réchauffage, micro-ondes, plaque électrique, lave-vaisselle, réfrigérateur et congélateur.
- Une salle de restaurant (50 places) - vaisselle pour 50 personnes.
- Une petite salle (lecture - télévision).
- Wifi.



### INFOS PRATIQUE

- Renseignements et réservation :  
Mairie de Cieux, 6 avenue du lac, 87520 CIEUX  
tél. : 05 55 03 30 28  
[mairie.cieux@wanadoo.fr](mailto:mairie.cieux@wanadoo.fr)
- Tarif :  
à partir de 21€ par nuit par personne.  
(+taxe de séjour : 0,63€)
- Ouverture toute l'année.

## AIRE NATURELLE



### DESCRIPTION

L'aire naturelle comprend 25 emplacements, délimités en partie par des arbres, à destination des caravanes, toiles de tentes ou camping-cars.



La partie sanitaire comprend des éviers, des douches et des toilettes.